

Thématique 1- La lyrique courtoise

« *Amors molt sovant li escrive
la plaie que faite li a* »

Le Chevalier de la Charrette, Chrétien de Troyes,
édition et traduction par Catherine Croizy-Naquet, Paris, Champion, 2006, v.1342-1343.

Meilleur chevalier du roi Arthur, Lancelot semble invincible. Et pourtant, c'est bien par amour pour Guenièvre qu'il réussit tous ses exploits : par amour il monte dans la charrette d'infâmie, par amour, il traverse le Pont de l'Épée, par amour, il gagne ses combats. Si le roman s'intéresse rapidement au thème de l'amour, c'est d'abord dans la poésie lyrique d'oc puis d'oïl que l'amour courtois ou plutôt la « fin'amor » trouve son expression. Il désigne un amour fictif né de la culture de cour du XII^e siècle qui voit se développer un nouveau mode de raffinement, en particulier sous l'impulsion d'Aliénor d'Aquitaine (petite-fille de Guillaume IX d'Aquitaine, premier troubadour) et de ses filles, Marie de Champagne, mécène de Chrétien de Troyes, et Aélis de Blois. Aimer la dame et chanter la dame, voix de l'amant et du poète se fondent.

➤ Texte complémentaire A : Chrétien de Troyes, « D'Amors qui m'a tolu a moi »

Très peu de poèmes, *a priori* deux, nous sont restés de Chrétien de Troyes. Parmi eux, « D'amors qui m'a tolu a moi » évoque le service d'amour et la dévotion totale de l'amant à la dame en reprenant le vocabulaire de l'hommage vassalique.

I
D'Amors, qui m'a tolu a moi
N'a soi ne me veut retenir,
Me plaing ainsi qu'adés otroi
Que de moi face son plaisir ;
Et si ne me repuis tenir
Que ne m'en plaingne, et di por quoi :
Car ceus qui la traissent voi
Souvent a lor joie venir,
Et g'i fail par ma bone foi.

II
S'Amors pour essaucier sa loi
Veut ses anemis convertir,
De sens li vient, si com je crois,
Qu'as siens ne puet ele faillir.
Et je, qui ne m'en puis partir
De celi vers qui me souploi,
Mon cuer qui siens est li envoi ;
Mes de noient la cuit servir
Se ce li rent que je li doi.

I
D'Amour, qui m'a enlevé à moi-même,
Et ne veut pas me retenir à son service,
Je me plains, de telle manière que je lui
[accorde
De faire de moi ce qu'elle veut,
Et pourtant je ne peux pas m'empêcher
De m'en plaindre, et je vais dire pourquoi :
Car ceux qui la trahissent,
Je les vois souvent obtenir satisfaction,
Et moi, avec ma bonne foi, je n'y réussis pas.

II
Si Amour, pour faire régner sa loi,
Veut convertir ses ennemis,
Il serait raisonnable de sa part, à mon avis,
Qu'elle ne manque pas aux siens.
Et moi, qui ne peux me détacher
De celle devant qui je m'incline,
Je lui envoie mon cœur qui est sien ;
Mais je ne crois pas lui faire hommage,
Si je lui rends ce que je lui dois.

III

Dame, de ce que vostres sui,
Dites moi se gré m'en savez,
Nenil, se j'onques vous conui,
Ainz vous poise quant vous m'avez.
Et puisque vos ne me volez,
Dont sui je vostres par ennui.
Mes se ja devez de nului
Merci avoir, se me souffrez,
Que je ne sai servir autrui.

IV

Onques du bruvage ne bui
Dont Tristan fu emposonnez ;
Mes plus me fet amer que lui
Fins cuers et bone volentez.
Bien en doit estre miens li grez,
Qu'ainz de riens efforciez n'en fui,
Fors que tant que mes eus en crui,
Par cui sui en la voie entrez
Donc je n'istrai n'ainc n'en recrui.

V

Cuers, se ma dame ne t'a chier,
Ja mar por çou t'en partiras :
Tous jours soies en son dangier,
Puis qu'empris et comencié l'as.
Ja, mon los, plenté n'amerai,
Ne pour chier tans ne t'esmaier ;
Bien adoucist par delaier,
Et quant plus désiré l'auras,
Plus t'en ert douls a l'essaier.

VI

Merci trovasse au mien cuidier,
S'ele fust en tout le compas
Du monde, la ou je la quier.
Mes bien croi qu'ele n'i est pas,
Car ainz ne fui faintis ne las
De ma douce dame proier :
Proi et reproi sanz exploier,
Comme cil qui ne sert a gas
Amors servir ne losengier.

III

Dame, que je sois a vous,
Dites-moi si vous m'en savez gré.
Non, si je vous connais bien,
Mais au contraire cela vous pèse de m'avoir.
Et puisque vous ne voulez pas de moi,
Je suis donc vôtre pour votre déplaisir.
Mais si vous devez jamais avoir
Pitié de personne, souffrez mon service,
Car je ne sais servir personne d'autre.

IV

Je ne bus jamais du breuvage
Dont Tristan fut empoisonné,
Mais plus que lui me font aimer
Fin cœur et bonne volonté.
On doit bien m'en savoir gré,
Car jamais je n'y fus contraint.
Sauf que j'ai cru mes yeux,
Par la faute de qui je suis entré dans la voie
Dont je ne sortirai jamais, et je ne m'en suis
pas repenti.

V

Cœur, si ma dame ne te chérit pas,
Malheur à toi si tu la quittes pour cela :
Sois toujours à sa discrétion,
Puisque tu l'a entrepris et commencé ainsi.
Jamais, à mon avis, tu n'aimeras l'abondance,
Ni ne te laisseras troubler par la disette ;
Le bien que l'on attend est d'autant plus doux,
Et quand tu l'auras désiré plus longuement,
Il te sera plus doux de le goûter.

VI

J'aurais trouvé Pitié, à ce que je crois,
Si elle se trouvait dans tout le cercle
Du monde, là où je la cherche.
Mais je crois bien qu'elle n'y est pas,
Car jamais je ne fus paresseux ni lassé
De prier ma douce dame :
Je la prie et la prie encore sans succès,
Comme celui qui ne sait pas servir
Amour par plaisanterie, non plus que tromper.

*Anthologie de la poésie lyrique française XII^e-
XIII^e siècles*, éd. Jean Dufournet, Paris,
Gallimard, 1989.

➤ **Texte complémentaire B : Guillaume le Vinier, « Amours vostre sers et vostre hom »**

Trouvère du XIII^e siècle, il laisse à la postérité environ 35 poèmes dont des chansons d'amour, des pastourelles, une malmariée ou encore des reverdies. et des poèmes à la Vierge. Dans ce poème, un amant requiert une dame d'amour à travers une argumentation qui met en valeur la domination de la dame l'appui de la raison et de la volonté.

Amours, vostre sers et vostre hom
Ai tous jors esté sans mentir,
Sans aïe de vostre don
Que je tant covoit et desir.
Sovent me faites esbahir
Par vostre bon.
Mais moi samble selonc raison
Qu'en bien servir
Et en loiaument sans traïr,
A deserte de guerredon.

S'il le vos samble autrement, non,
Amours, ne m'en quier aatir,
Car retenir suis au broion :
Entrés sui dont ne puis issir.
France riens a vostre plaisir
Tous m'abandon
Et me met en vostre prison
Sans repentir.
Aussi sui pris, sans ressortir,
Com la nasse prent le poisson.

Gentix chose tant doucement
M'avés souspris et aresté
Par vostre bel acoitement
Et par vo debonaïreté
Et plus par vostre grant beauté
Qui mon cuer prent
Ces III choses communalment
Qu'ai devisé
Covient c'aiés de vos osté, se volés qu'en
tor mon talent.

Car partir n'em puis autrement
Mon cuer saciés par vérité.
Gens cors, vostre hom a vos se rent
Et fait hommage et seürté
Comme hom a dame en ligeé
Par serement ;
Et vos devés par jugement
De vostre gré

Amour, j'ai toujours été
Sans mentir votre humble vassal,
Sans obtenir de vous le don
Qui est l'objet de mes désirs.
Souvent vous me déconcertez
Par votre volonté,
Mais à moi il semble juste
Que de fidèles,
De bons et loyaux services
Méritent une récompense.

Si vous êtes d'un autre avis, non,
Amour, je ne veux pas protester,
Car je suis retenu au piège
Dont je ne peux plus ressortir.
Pour votre noblesse, à votre plaisir
Je m'abandonne tout entier
Et me mets en votre geôle
Sans nul regret,
Pris, sans pouvoir ressortir,
Comme en la nasse le poisson.

Noble créature, si doucement
Vous m'avez conquis et gardé
Par votre gracieux abord,
Par votre générosité,
Surtout par votre grande beauté
Qui prend mon cœur,
Que l'ensemble de ces qualités,
Ici rappelées,
Doivent en vous être abolies
Si vous voulez que j'en détourne mes
désirs.

Je ne puis autrement en détacher
Mon cœur, c'est la vérité.
De votre grâce je deviens le vassal
Par l'hommage de ma fidélité,
Comme on devient homme lige
Par serment ;
Et vous devez de votre propre

Baisier vostre homme en feüité,
Ki ame et cuer et cors vos rent.

Bele, porrai je ja veoir
De vos I tout seul regarder
Dont mes cuers se puist percevoir
Que ce me doie conforter ?
Prametés me, veaus sans doner
Pour decevoir
Mon cuer qui tant faites doloir
Et desirrer
Ce dont me covient consirrer,
Car ne vos en daigne caloir.

Si pris que ne me puis mouvoir
Vos vieg tous vis merchi crier.
D'un tout seul regart de voloir
Porrés I pecheour salver
Un poi vous devriés avaler
Pour miex valoir,
Car biens c'on puet amentevair
Ne deviser
Ne vous faut et, a droit conter,
Devroit avoec pitiés manoir.

Initiative
Donner un baiser à votre vassal
Qui à vous se livre tout entier.

Belle dame, pourrai-je voir
De vous un seul regard
Dont mon cœur puisse sentir
Un peu de réconfort ?
Promettez-le, même sans l'accorder,
Pour faire illusion
À mon cœur que vous faites tant souffrir
Et désirer
Ce qu'il vaudrait mieux refuser,
Car vous ne daignez vous en soucier.

Captif à ne pouvoir bouger,
Je viens de tout mon être crier grâce.
D'un seul regard bienveillant
Vous pouvez sauver un pécheur.
Vous devriez y condescendre un peu
Pour gagner en valeur,
Car nul bien qu'on puisse rappeler
Ou mentionner
Ne vous mentionner
Ne vous manque, et à bon droit
Pitié aussi devrait en être.

*Anthologie de la poésie lyrique française
XII^e-XIII^e siècles, éd. Jean Dufournet,
Paris, Gallimard, 1989.*

Thématique 2- Le couple amoureux chez Chrétien de Troyes.

« Molt ot de joie et de deduit
Lanceloz tote cele nuit. »

Le Chevalier de la Charrette, Chrétien de Troyes,
édition et traduction par Catherine Croizy-Naquet, Paris, Champion, 2006, v.4693-4694.

Le couple formé par Lancelot et Guenièvre se distingue des autres couples présents dans les textes de Chrétien de Troyes. C'est pourtant Marie de Champagne qui, nous dit Chrétien, lui impose le sujet de son roman. Les discussions sur l'amour et l'opposition entre amour et mariage animent bien la lyrique, les textes narratifs ou les traités comme le *Traité de l'amour courtois* d'André le Chapelain. Comment Chrétien envisage-t-il l'amour et l'union conjugale dans ses autres textes ? Quels sont les autres les autres exemples de couples amoureux ?

➤ Texte complémentaire A_ *Érec et Énide* : le danger de la récréantise.

Premier roman connu de Chrétien de Troyes, Érec et Énide, composé vers 1170, met en scène la question de l'équilibre entre armes et amours et le couple marié et amoureux, en témoigne le titre qui met à l'honneur les deux personnages. Le roman ne s'achève pas sur l'union du couple après des aventures mais commence au contraire par les fiançailles et le mariage. L'union est ainsi l'occasion des aventures qui vont suivre. Érec et Énide prouve que l'amour peut se concevoir au sein du mariage. L'extrait suit le mariage d'Érec et Énide : Érec file le parfait amour avec Énide, dont le portrait nous est brossé, mais oublie ses devoirs de chevalier.

Aussi iere Enide plus bele
Que nule dame ne pucele
Qui fust trovee an tot le monde,
Qui le cerchast a la reonde ;
Tant fu jantis et enorable,
De sages diz et acointable,
De buen estre et de buen atret.
Onques nus ne sot tant d'aguet,
Qu'an li poist veoir folie
Ne mauvestié ne vilenie.
Tant ot d'afeitemant apris
Que de totes bontez ot pris,
Que nule dame puisse avoir
Et de largesce et de savoir.
Tuit l'amoient por sa franchise :
Qui li pooit feire servise,
Plus s'an tenoit chiers et prisoit.
De li nus rien ne mesdisoit ;
Car nus n'an pooit rien mesdire.
El reaume ne an l'anpire
N'ot dame de tant buenes mors ;
Mes tant l'ama Erec d'amors
Que d'armes mes ne li chaloit,
Ne a tornoiemant n'aloit,
N'avoit mes soing de tornoier ;
A sa fame aloit donoier.
De li fist s'amie et sa drue :
Tot mist son cuer et s'antandue
An li acoler et beisier ;
Ne se queroit d'el aiesier.
Si conpeignon duel an avoient,
Antr'aus sovant se demantoient
De ce que trop l'amoit assez.

Énide était plus belle
qu'aucune dame ou jeune fille
que l'on aurait pu trouver de par le monde,
même en cherchant partout à la ronde,
tant elle était noble et honorable,
de commerce agréable et sage,
d'un naturel heureux et séduisant.
Jamais personne aux aguets, aussi attentive fût-elle,
n'aurait pu surprendre en elle folie,
méchanceté ou bassesse.
Son éducation était si parfaite
qu'elle excellait dans toutes les qualités
qu'une dame pouvait avoir,
en margesse comme en sagesse.
Tous l'aimaient pour sa noblesse de cœur :
qui pouvait lui rendre service
ne s'en estimait que davantage.
Nul ne médisait d'elle,
car nul n'avait matière à médire.
Dans le royaume et dans l'empire,
il n'y avait dame aussi irréprochable.
Mais Érec l'aimait d'un si grand amour
que les armes le laissaient indifférent
et qu'il ne participait plus aux tournois.
Il ne se souciait plus désormais de tournoyer :
il allait vivre en amoureux auprès de sa femme,
il en fit son amie et son amante.
Il n'avait plus en son cœur que le désir
de l'embrasser et de la couvrir de baisers :
il ne cherchait plus d'autre plaisir.
Ses compagnons en étaient désolés
et se lamentaient fréquemment entre eux
de ce qu'il lui vouait un amour excessif.

Sovant estoit midis passez
 Einçois que de lez li levast :
 Lui estoit bel, cui qu'il pesast.
 Mout petit de li s'esloignoit,
 Mes onques por ce ne donoit
 De rien mains a ses chevaliers
 Armes et robes et deniers.
 Nul leu n'avoit tornoiemant
 Nes i anvoiaist richemant
 Aparelliez et atornez.
 Destriers lor donoit sejoinez
 Por tornoier et por joster,
 Que qu'il li deüssent coster.
 Ce disoit trestoz li barnages
 Que granz diaus iert et granz damages
 Quant armes porter ne voloit
 Teus ber come il estre soloit.
 Tant fu blasmez de totes janz,
 De chevaliers et de serjanz,
 Qu'Énide l'oï antredire
 Que recreant aloit ses sire
 D'armes et de chevalerie ;
 Mout avoit changiee sa vie.

Il était souvent midi passé
 qu'il n'était pas encore levé d'auprès d'elle :
 s'en chagrinait qui voulait, cette vie lui plaisait.
 Il ne s'éloignait guère de sa femme,
 mais ne se réduisait pas pour autant
 les dons qu'il faisait à ses chevaliers
 en armes, en robes et en deniers.
 Il n'y avait nulle part de tournoi,
 sans qu'il ne les y envoyât richement
 équipés et vêtus.
 Il leur donnait des destriers bien reposés
 pour participer aux joutes,
 quoi qu'il dût lui en coûter.
 Les barons affirmaient tous
 que c'était un grand malheur et un grand dommage
 qu'un baron tel qu'il l'avait été,
 dédaignât de porter les armes.
 il fut tant blâmé par toutes sortes de gens,
 chevaliers comme valets d'armes,
 qu'Énide les entendit dire entre eux
 que son seigneur abandonnait lâchement
 armes et chevalerie :
 il avait profondément changé sa manière de vivre.

Érec et Énide, Chrétien de Troyes, édition et traduction par
 Jean- Marie Fritz, Paris, Livre de Poche, Lettres
 Gothiques, 1992.

➤ **Texte complémentaire B_Cligès : les aveux de Cligès, la ruse de Fénice et l'union finale.**

Après une première partie consacrée à Alexandre, empereur de Constantinople, la deuxième partie de ce roman de Chrétien de Troyes narre les exploits du fils d'Alexandre et de Soredamor, Cligès, qui s'éprend de Fénice, l'épouse de son oncle Alis. Fénice parvient à s'enfuir avec Cligès en se faisant passer pour morte grâce au philtre préparé par sa nourrice Thessala. Cligès propose une autre version du mythe de Tristan et Iseult, intertexte d'ailleurs cité dans le roman. L'extrait rapporte la scène d'aveux entre Érec et Énide ainsi que la décision et le stratagème d'Énide.

« Dame, fet il, j'amai de la,
 Mes n'amai rien qui de la fust.
 Ausi con escorce sanz fust
 Fu mes cors sanz cuer an Bretaingne.
 Puis que je parti d'Alemaingne,
 Ne soi que mes cuers se devint,
 Mes que ça après moi s'an vint.
 Ça fu mes cuers et la mes cors.
 N'estoie pas de Grece fors,
 Car mes cuers i estoit venuz,
 Por cui je sui ça revenuz.
 Mes il ne vient ne ne repeire,
 Ne je nel puis a moi retreire,
 Ne nel quier certes ne ne puis.
 Et vos comant a esté puis
 Qu'an cest païs fustes venue ?
 Quel joie i avez puis eüe ?
 Plest vos la gent, plest vos la terre ?
 Je ne vos doi de plus requerre,
 Fors tant se li païs vos plest.
 — Einz ne me plot, mes or me nest
 Une joie et une pleissance.
 Por proiere ne por pleissance
 Sachiez ne la voldroie perdre,
 Car mon cuer n'en puis desaerdre
 Ne je ne l'en ferai ja force.

[...]

— Dame, don sont ci avoec nos
 Endui li cuer, si con vos dites ;
 Car li miens est vostres toz quites.
 — Amis, et vos ravez le mien,
 Si nos antravenomes bien.
 Et sachiez bien, se Dex me gart,
 Qu'ainz vostre oncles n'ot en moi part,
 Car moi ne plot ne lui ne lut.
 Onques ancor ne me conut
 Si com Adanz conut sa fame.
 A tort sui apelee dame,
 Mes bien sai qui dame m'apele
 Ne set que je soie pucele,
 Neïs vostre oncles nel set mie,
 Qu'il a beü de l'endormie,
 Et veillier cuide quant il dort,
 Si li sanble que son deport
 Ait de moi tot a sa devise,
 Ausi con s'antre mes braz gise ;
 Mes bien l'en ai mis au defors.
 Vostre est mes cuers, vostre est mes cors,
 Ne ja nus par mon essanplaire

« Dame, dit-il, j'ai aimé là-bas, mais nulle femme
 qui fût de là-bas.
 Mon corps était en Bretagne sans cœur,
 comme une écorce vide. Depuis mon départ
 d'Allemagne, je ne sais ce qu'est devenu mon cœur,
 sinon qu'il vous a accompagnée. Mon cœur était ici
 et mon corps là-bas. Je n'avais pas quitté la Grèce
 car mon cœur y était venu : voilà pourquoi j'y suis
 revenu. Pourtant il ne revient pas et je ne puis le
 ramener à moi ; d'ailleurs je ne le veux pas plus que
 je ne le peux. Et vous, comment allez-vous depuis
 votre arrivée dans ce pays ? Quelle joie y trouvez-
 vous ? Les gens, le pays vous plaisent-ils ? Mais je
 n'ai pas le droit de vous demander autre chose que
 si le pays vous plaît !

-Il ne me plaisait pas jusqu'ici mais je sens
 maintenant naître en moi une joie et un plaisir que
 je ne voudrait perdre ni pour Pavie ni pour
 Plaisance, car je n'en puis détacher mon cœur, et je
 ne l'y forcerai pas.

[...]

-Dame, nos deux cœurs sont donc ici avec nous,
 d'après vos paroles, car le mien est tout à vous.
 -Et vous, ami, vous possédez le mien et nous
 sommes en parfait accord. Et sachez bien, Dieu me
 garde !, que votre oncle n'a jamais rien eu de moi,
 car je n'y ai pas consenti et lui n'en a jamais eu le
 pouvoir. Jamais encore il ne m'a connue comme
 Adam a connu sa femme. C'est à tort qu'on
 m'appelle dame et celui qui m'appelle ainsi ignore,
 je le sais bien, que je suis vierge. Même votre oncle
 l'ignore, car il a bu un breuvage qui l'endort et lui
 donne l'impression d'être éveillé pendant son
 sommeil : il se figure prendre son plaisir avec moi à
 sa guise comme s'il était entre mes bras, mais je
 l'en ai écarté.

N'apprendra vilenie a faire,
Car quant mes cuers an vos se mist,
Le cors vos dona et promist
Si qu'autres ja part n'i avra.
Amors por vos si me navra
Que ja mes ne cuidai garir
Si m'avez fet maint mal sofrir.
Se je vos aim et vos m'amez,
Ja n'en seroiz Tristanz clamez
Ne je n'an serai ja Yseuz,
Car puis ne seroit l'amors preuz,
Qu'il i avroit blasme ne vice.
Ja de mon cors n'avroiz delice
Autre que vos or en avez
Se apanser ne vos poez
Comant je pöisse estre anblee
A vostre oncle et desasamblee,
Si que ja mes ne me retruisse
Ne moi ne vos blasmer ne puisse,
Ne ja ne s'an sache a cui prendre.
Enuit vos i covient antendre,
Et demain dire me savre
Le mialz que pansé en avrez,
Et je ausi i pensserai.
Demain, quant levee serai,
Venez matin a moi parler,
Et dira chascuns son pensser
Et ferons a oeuvre venir
Celui que mialz voldrons tenir. »

A vous mon cœur, à vous mon corps : nul
n'apprendra par mon exemple à commettre une
vilenie ; car quand mon cœur s'est livré à vous, il
vous a donné et promis mon corps, si bien que
personne d'autre n'en aura quoi que ce soit.
Amour m'a infligé à cause de vous une blessure
dont j'ai cru ne jamais guérir, tant vous m'avez fait
souffrir. Même si je vous aime, même si vous
m'aimez, vous ne serez pas appelé Tristant pour
autant et je ne serai jamais Iseut, car notre amour
perdrait sa noblesse et serait condamnable et
entaché de vice. Vous n'aurez jamais plus de plaisir
de mon corps que maintenant à moins de trouver le
moyen de m'enlever à votre oncle et de rompre
cette union de façon à ce qu'il ne puisse plus jamais
me retrouver ni nous blâmer l'un ou l'autre et qu'il
ne sache à qui s'en prendre. Réfléchissez-y cette
nuit : vous me direz demain la solution que vous
aurez trouvée, et j'y penserai aussi de mon côté.
Demain matin, à min lever, venez me parler :
chacun dira son idée et nous adopterons celle qui
nous paraîtra la meilleure. »

Chrétien de Troyes, *Cligès*, édition et traduction de
Laurence Harf-Lancner, Paris, Champion, 2006.

➤ **Texte complémentaire C_Le Chevalier au Lion : la déclaration d'amour d'Yvain.**

Après avoir tué Esclados le Roux, chevalier qui protège la fontaine de Barenton, Yvain est fait prisonnier et rencontre Laudine, la veuve d'Esclados. Yvain s'éprend de la dame. Aidé de Lunette, suivante de Laudine, Yvain s'entretient avec Laudine et lui révèle ses sentiments qui accepte de l'épouser.

« Dame, ja voir ne crïeray
Merci, ainz vous mercïeray
De quanque vous me vouroiz fere,
Que riens ne me porroit desplere.
— Non, sire ? Et ce je vous ocy ?
— Dame, la vostre grant merci,
Que ja ne m'en orroiz dire el.
— Ainz maiz, dit elle, n'oÿ tel,
Que ci vous metés a devise
Del tout en tout en ma franchise
Sanz ce que ne vous en efforz.
— Dame, nule force si fors
N'est conme celle, sanz mentir,
Qui me conmande a consentir
Vostre vouloir de tout en tout.
Rienz nulle ne redout
Que il vouz plaise a conmander,
Et, ce je vous poie amender
La mort dont je n'ai rienz meffait,
Je l'amenderoie sanz plait.
— Comment ? fet elle. Or le me dites,
Si soiez de l'amende cuitez,
Ce vous de riens me meffeïstez
Quant vous mon segnieur ocisistes.
— Dame, fet il, vostre merci ;
Quant vostre sire m'asailli,
Quel tort oi ge de moy deffendre ?
Qui autrui veut ocire ou prendre,
Se cil * ocist qui ce deffent,
Ditez ce de rienz y mespris.
— Nenil, qui bien i garde a droit ;
Et je cuit que riens ne vaudroit
Quant fet ocire vous aroie.
Ice mout volentiers savroie
Dont celle force puet venir
Qui vous conmande a consentir
Touz mes vouloirs sanz contredit ;
Touz torz et touz meffaiz vous cuit,
Mes seez vous, si me contez
Comment vous estes si dontez.
— Dame, fet il, la force vient
De mon cuer, qui a vous se tient ;
E* cest voloir m'a mon cuer mis.
— Et qui est le cuer, biaux amis ?
— Dame, mi oil. — Et les oilz, qui ?
— La grant biautés que en vous vi.
— Et la biautez, qu'i a forfayt ?

« En vérité, ma dame, lui déclare-t-il en véritable ami, jamais je n'implorerai votre grâce, mais je vous remercierai de tout ce que vous voudrez me faire, car rien ne pourrait me déplaire venant de vous.
-Rien, seigneur ? Et si je vous tue ?
-Dame, mille fois merci, vous ne m'entendrez jamais rien dire d'autre.
-Je n'ai jamais rien entendu de tel ! Vous vous soumettez entièrement à mon pouvoir, sans même que je ne vous y contraigne !
-Dame, sans mentir, aucune force, si intense soit-elle, n'égale celle qui m'ordonne de consentir en tous points à vos désirs. Je ne redoute d'accomplir rien qu'il vous plaise de m'ordonner, et si je pouvais vous dédommager de la mort dont je me suis rendu coupable envers vous, je vous en dédommagerai sans discuter.
-De quelle manière ? Dites-le donc et soyez quitte de cette réparation, si vous avez commis quelque tort envers moi quand vous avez tué mon époux.
-Dame, de grâce ! Quand votre mari m'a attaqué, quel tort ai-je eu de me défendre ? Si celui qui veut tuer ou emprisonner autrui est mis à mort par son adversaire pendant qu'il se défend, dites-moi si ce dernier a commis une faute !
-Non, si l'on examine attentivement le droit, et je crois qu'il ne me serait d'aucune utilité de vous avoir fait exécuter. Mais j'aurais grand plaisir à savoir d'où peut venir cette force qui vous ordonne de vous plier sans résistance à mes désirs. Je vous tiens quitte de tous vos torts et de tous vos crimes, mais asseyez-vous et contez-moi comment vous êtes ainsi dompté.
-Dame, cette force vient de mon cœur qui s'est attaché à vous. C'est lui qui a suscité ce désir.
-Mais qui a agi sur le cœur, très doux ami ?
-Dame, mes yeux.
-Et qui a agi sur les yeux ?
-La grande beauté que j'ai vue en vous.
-Et la beauté, quel crime a-t-elle commis ?
-Dame, celui de me faire aimer.
-Aimer ? Et qui donc ?

— Dame, tant que amer me fait.
 — Amer ? Et qui ? — Vous, dame chiere.
 — Moy ? — Voire voir. — En quel maniere ?
 — En tel que graindre estre ne puet ;
 Mon cuer, n'onques alleurs nel truiz ;
 En tel qu'ailleurs pensser ne puis ;
 En tel que tout a vous m'otroy ;
 En tel que plus ai que moy ;
 pas et que je ne le trouve nulle part ailleurs,
 telle que je ne puis avoir d'autre pensée, telle
 En tel que pour vous a delivre
 Veil, c'il vous plaist, mourir ou vivre.
 — Et oseriez vous entreprendre
 Pour moy ma fontaine a deffendre ?
 — Oïl, voir, dame, vers touz homes.
 — Sachiez dont, bien acordez sonmes. »
 Ainssint s'acordent briement.
 Et la dame out son parlement
 Devant tenu a ses baronz
 Et dist : « De ci nous en alonz
 En celle sale ou mes genz sont
 Qui loué et conseillé m'ont,
 Por le besoing que il y voient,
 Qui a mari prendre m'otroient,
 Et jel feray por lor besoing.
 Si meïsmes a vous me doing,
 Qu'a segnour refuser ne doy
 Bon chevalier et filz de roy. »
 Or a la damoiselle fait
 Quanqu'elle vouloit entresait
 Et mesure Yvains est plus sire
 Que il n'osast penser ne dire ;
 Et la dame avec li l'enmaine
 En la sale qui estoit plaine
 De chevaliers et d'autres genz ;
 Et mesure Yvains fu ci genz
 Qu'a merveilles tout l'esgarderent,
 Et contre li tuit se leverent
 Et tuit se lievent et enclinent
 Monseigneur Yvain, diënt :
 « C'est cil que ma dame prendra ;
 Dehaiz est qui li deffendra,
 Car merveille samble preudomme.
 Certes l'empereïs de Romme
 Seroit en li bien mariee.

-Vous, chère dame.
 -Moi ?
 -Oui, vraiment.
 -Et de quelle manière ?
 -D'une manière que je ne peux vous aimer
 davantage, telle que mon cœur ne vous quitte
 que je me donne entièrement à vous, telle que
 je vous aime plus que ma propre personne,
 telle que, selon votre bon plaisir, je veux
 mourir ou vivre pour vous.
 -Et oseriez-vous entreprendre de défendre ma
 fontaine pour moi ?
 -Oui, dame, vraiment, contre tous.
 -Sachez-le donc, la paix est scellée entre
 nous. »
 Les voilà ainsi promptement réconciliés. La
 dame avait auparavant réuni le conseil de ses
 barons.
 « Nous irons d'ici dans cette salle où se
 trouvent mes sujets : ils m'ont indiqué sans
 réserve qu'ils m'autorisent à prendre un époux,
 en raison de la nécessité qu'ils y voient. Ici
 même, je me donne à vous et je ne reviendrai
 pas sur ma décision, car je ne dois pas refuser
 pour mari un vaillant chevalier et un fils de
 roi. »
 La demoiselle a désormais accompli tout ce
 qu'elle voulait. Monseigneur Yvain n'en fut
 pas malheureux, je puis bien vous le dire, car
 la dame le mena avec elle dans la salle remplie
 de chevaliers et d'hommes d'armes.
 Monseigneur Yvain possédait une telle
 prestance que tous le contemplèrent avec
 admiration ; ils se levèrent à l'arrivée du
 couple, les saluèrent, et s'inclinèrent devant
 monseigneur Yvain.
 « Voici l'homme qui épousera notre dame !
 devinent-ils. Au diable qui le lui interdira, car
 il semble d'une valeur extraordinaire. Certes
 l'impératrice de Rome trouverait en lui un
 excellent parti ! »

Chrétien de Troyes, *Le Chevalier au Lion*,
 édition et traduction par Corinne Pierreville,
 Paris, Champion, 2016.

➤ **Texte complémentaire D_ Le Conte du Graal : Perceval et Blanchefleur.**

Dernier roman de Chrétien de Troyes, le Conte du Graal narre, selon le principe des aventures autonomes, les aventures de Perceval. Il délivre le château de Beaurepaire où vit Blanchefleur, nièce de Gornemant de Goort de Guingambrésil. Perceval s'éprend de la jeune femme.

Et se je onques fis devise
an biauté que Dex eüst mise
an cors de fame ne an face,
or me plect que une an reface
ou ge ne mantirai de mot.
Desliee fu, et si ot
les chevox tex, s'estre poïst,
que bien cuidast qui les veïst
que il fussent tuit de fin or,
tant estoient luisant et sor.
Le front ot blanc et haut et plain
con se il fust ovrez de main,
que de main d'ome l'uevre fust
de pierre ou d'ivoire ou de fust.
Sorcix brunez et large antruel,
an la teste furent li oel
riant et veir et cler fandü.
Le nes ot droit et estandu,
et mialz li avenoit el vis
li vermauz sor le blanc asis
que li sinoples sor l'argent.
Por anbler san et cuer de gent
fist Dex de li passemervuille,
n'onques puis ne fist la paroille
ne devant faite ne l'avoit.

S'il m'est arrivé de décrire
la beauté que Dieu ait pu mettre
au corps d'une femme ou sur un son visage,
je veux maintenant refaire une description
où il n'y aura pas un mot de mensonge.
Elle avait laissé ses cheveux libres
et leur nature était telle, si la chose est
possible,
qu'on aurait dit à les voir
qu'ils étaient entièrement d'or pur,
tant leur dorure avait de lumière.
Elle avait le front tout de blancheur, haut et
lisse,
comme fait à la maison,
d'une main d'artiste travaillant
la pierre, l'ivoire ou le bois.
Ses sourcils étaient bruns, bien écartés l'un de
l'autre.
Dans son visage, les yeux,
bien fendus, riaient, vifs et brillants.
Elle avait le nez droit, bien effilé
et sur la blancheur de sa face
mieux lui seyait cette touche vermeille
que sinople sur argent.
Pour ravir l'esprit et le cœur des gens
Dieu lui avait fait passer toute merveille.
Jamais depuis il ne fit sa pareille,
avant n on plus il ne l'avait faite.

Chrétien de Troyes, *Le Conte du Graal*,
éd. Charles Méla, Livre de Poche, Lettres
Gothiques, 1990.

Thématique 3- Le personnage de Gauvain (prolongement de la réflexion menée sur l'étude de personnage).

« ...por Lancelot m'an armerai
au jor, se il ne vient ençois. »

Le Chevalier de la Charrette, Chrétien de Troyes, édition et traduction par
Catherine Croizy-Naquet, Paris, Champion, 2006, v.6222-6223.

Dans le *Chevalier de la Charrette* et le *Conte du Graal*, Gauvain sert de fil conducteur pour la technique de l'entrelacement : les aventures de Lancelot et de Perceval sont racontées et celles de Gauvain se déploient en parallèle. Dans le *Chevalier au Lion*, Gauvain sert d'opposant à Yvain lors d'un duel judiciaire mais apparaît encore comme le meilleur ami du chevalier. Dans *Érec et Énide*, il accueille Énide à la cour d'Arthur et apaise les tensions lors de la coutume de l'épervier. Plusieurs textes le montrent donc au contact des chevaliers dont les exploits sont narrés. Gauvain joue cependant un rôle non négligeable dans la geste arthurienne. La rage de Gauvain dans la *Mort Artu* met fin à son amitié avec Lancelot. D'autres œuvres comme les *Enfances Gauvain* ou *l'Âtre périlleux*, proposent une vision plus approfondie du chevalier.

➤ Texte complémentaire E_ *Le Conte du Graal* : la rencontre de Gauvain et de Perceval.

Alors que Perceval se retrouve sur une plaine enneigée, il songe à son amie Blanchefleur. La vue de trois gouttes de sang d'une oie blessée lui font penser au visage de la jeune fille et le plonge dans une contemplation dont deux chevaliers d'Arthur, Sagremor et Keu ne parviennent à l'extirper. Arrive Gauvain...

— Sire, comant avez vos non ?
— Perceval, sire. Et vos, comant ?
— Sire, sachiez veraïement
que ge ai non an baptestre
Gauvains. — Gauvains ? — Voire, biau sire. »
Perceval mout s'an esjoï
et dit : « Sire, bien ai oï
de vos parler an plusors leus
et l'acointance de nos deus
desirroie mout a avoir,
se il ne vos doit desseoir.
— Certes, fet messire Gauvains,
ele ne me plect mie mains
qu'ele fet vos, mes plus, ce croi. »
Et Perceval li dist : « Par foi,
donc irai ge la ou voldroiz
volantiers, que il est bien droiz,
et ge m'an ferai or plus cointes
de ce que ge sui vostre acointes. »
Lors cort li uns l'autre anbracier ;
il comencent a deslacier
andui lor hiaumes et vantailles
et traient contremont les mailles.
Ensi s'an vont joie menant ;

« — Sire, quel est votre nom ?
— Perceval, monseigneur, et le vôtre, quel est-il ?
— Monseigneur, sachez en vérité que j'ai reçu
en baptême le nom de Gauvain. — Gauvain ?
— C'est cela, mon doux seigneur. »
Perceval en fut rempli de joie.
Il lui a dit : « Monseigneur, j'ai bien entendu
parler de vous en maints endroits.
Pouvoir me lier à vous
serait mon plus grand désir,
si cela vous plaît et vous convient.
— Sur ma parole, fait monseigneur Gauvain,
cela ne me plaît pas moins qu'à vous, et même
plus, je crois. » Et Perceval lui répond : « Vous
avez ma parole,
j'irai donc, à juste titre,
bien volontiers, là où vous le voudrez,
et j'en serai d'autant plus fier
que me voici lié d'amitié avec vous. »
Ils se jettent alors dans les bras l'un de l'autre
et se mettent à délayer
heumes, coiffes et ventailles,
dont ils rabattent de leur tête les mailles.

et vaslet corent maintenant,
 qui ensi conjoïr les voient
 d'une angarde ou il estoient,
 et sont venu corant au roi.
 « Sire, sire, font il, par foi,
 messire Gauvains en amainne
 le chevalier, et si demaine
 li uns a l'autre trop grant joie. »
 N'i a nul qui la novele oïe
 qui hors de la tante ne saille
 et a l'ancontre ne lor aille,
 et Kex dit au roi, son seignor :
 « Or en a le pris et l'enor
 messire Gauvains, vostre niés.
 Mout fu or la bataille griés
 et perilleuse sainnemant,
 que tot ausi heitieemant
 s'an retorne com il i mut,
 c'onques d'autrui cop ne reçut
 n'autres de lui cop ne santi
 n'onques de rien ne desmanti.
 S'est droiz que los et pris en ait,
 si dira l'an or a ce fait
 dont nos dui autre ne poïsmes
 venir a chief, si i meïsmes
 toz noz pooirs et noz esforz. »
 Ensi dist Kex, fust droiz ou torz,
 sa volanté si com il sialt.

[...]

« Sire, sire, je vos amain,
 fet messire Gauvains au roi,
 celui que vos, si con je croi,
 veïssiez mout tres volantiers,
 passé a.xv. jorz antiers.
 C'est cil don vos tant parlieiez
 et don si iriez esteiez.
 Ge le vos bail, veez le ci. »

Les voilà qui s'en vont, montrant leur joie.
 D'une hauteur où ils se tenaient,
 de jeunes nobles repartent aussitôt en courant,
 en les voyant ainsi qui se font fête,
 pour venir jusque devant le roi :
 « Sire, sire, lui disent-ils, sur notre parole,
 monseigneur Gauvain ramène
 le chevalier et ils montrent
 l'un pour l'autre les plus grands signes de
 joie ! »

En entendant la nouvelle, pas un seul
 qui ne bondisse hors de sa tente,
 pour se porter à leur rencontre.
 Et Keu de dire au roi, son seigneur :
 « Voilà donc monseigneur Gauvain, votre
 neveu,
 qui en a la gloire et l'honneur !
 Que de périls en la bataille,
 qu'elle fut pesante, si je ne me trompe !
 N'en revient-il pas aussi allègre
 qu'il l'était en partant ?
 Il n'a pas reçu le moindre coup d'autrui
 et personne n'a eu à sentir ses coups,
 il n'a pas eu à démentir qui que ce soit !
 C'est en toute justice qu'il en aura l'honneur et
 la gloire et qu'on dira qu'il a réussi là où, nous
 autres, n'avons pu aboutir, bien que nous y
 ayons mis toutes nos forces et tous nos
 efforts. »

Ainsi, à tort ou à raison, Keu a-t-il parlé,
 à son habitude, comme il en avait envie.

[...]

« Sire, sire, je vous amène,
 dit au roi monseigneur Gauvain,
 celui que vous souhaitiez, je crois,
 tellement connaître,
 voilà bien quinze jours de cela.
 C'est lui dont vous parliez tant,
 c'est lui dont vous vous étiez mis en quête.
 Je vous le remets, le voici. »

Chrétien de Troyes, *Le Conte du Graal*,
 éd. Charles Méla, Livre de Poche, Lettres
 Gothiques, 1990.

➤ **Texte complémentaire F_Le Chevalier au Lion : Gauvain et Yvain se reconnaissent.**

La fille cadette du Sire de la Noire Épine demande de l'aide à Yvain : en effet, sa sœur aînée veut la déposséder de son héritage et a fait appel à un chevalier pour l'aider par les armes, lors d'un duel judiciaire. Yvain accepte d'être le champion de la cadette tandis qu'un autre chevalier, en réalité Gauvain, défend l'aînée. Après un long combat, les deux chevaliers amis se reconnaissent enfin. Le roi Arthur intervient et oblige l'aînée à accepter le partage de l'héritage.

— Par foy, fait mesure Gauvains,
N'estes si estonnés ne vains
Que je autant ou plus ne soie ;
Et se je vous requenisoie,
Espoir ne vous greveroit rien.
Se je vous ai presté du mien,
Bien m'en avés rendu le conte,
Et du chatel et de la monte,
Que larges estiés du rendre
Plus que je n'estoie du prendre.
Mes comment que la cose praigne,
Quant vous plaist que je vous apraigne
Par quel non je sui appelez,
Ja mes nons ne vous iert celés :
Gauvains ai non, fil le roy Lot. »
Tantost con mesure Yvains l'ot,
Si s'esbahist et espert toz.
Par mautalens et par couroz
Flatist a la tere s'espee,
Que toute estoit ensanglantee,
Et son escu tout depechié ;
Si descent du cheval a pié
Et dist : « A, las ! Quel mesqueance !
Par trop laide mesconissance
Ceste bataille fait avoumes,
Que entreconneü ne nous sonmes ;
Que ja, se je vous queneüsse,
A vous combatus ne me fuisse,
Ains me clamaïsse recreant
Devant le cop, jël vous creant.
— Comment, fait mesure Gauvains,
Qui estes vous ? — Je sui Yvains,
Qui plus vous aim con hom du monde,
Tant con il dure a la reonde ;
Que vous m'avés amé tozjorz
Et honneré en toutes corz.
Mais je vous veul de cest afaire
Tel amende et tel honnour faire
Que outreement outré m'otroi.

— Par ma foi, réplique monseigneur Gauvain,
je suis tout autant étourdi et affaibli
que vous, voire davantage !
Si je connaissais votre identité,
j'en serai peut-être moins contrarié.
Si je vous ai offert mes coups, vous m'en avez
généreusement rendu le compte, capital et
intérêts compris car vous étiez plus prodigue à
me les rendre que je ne l'étais à les prendre.
Mais quoi qu'il advienne, puisque vous
souhaitez que je vous apprenne comment l'on
m'appelle, je ne vous dissimulerai pas mon
nom : « je me nomme Gauvain,
le fils du roi Lot. »
À cette nouvelle, Yvain reste éperdu de
stupéfaction. De colère et de rage, il jette à terre
son épée ensanglantée et son bouclier réduit en
pièces, puis descendant de cheval, il
s'exclame :
« Hélas ! Quel malheur !
C'est une bien cruelle méprise
qui nous a conduits à nous affronter
sans nous reconnaître,
car jamais,
si j'avais su qui vous étiez,
je ne vous aurais livré bataille :
je me serais déclaré vaincu d'avance,
je vous l'assure !
— Comment ? demande monseigneur Gauvain.
Qui êtes-vous donc ?
— Je suis Yvain, qui vous aime
plus que nul être au monde,
aussi loin qu'il peut s'étendre,
car vous m'avez toujours aimé et
honoré en toutes cours.
Mais je souhaite vous offrir une si digne
réparation pour cette affaire que je me déclare
pleinement vaincu.

— Iche feriés vous pour moy ? »
 Fait mesure Gauvains li dols.
 « Certes, trop seroie estols
 Se je ceste amende en prenoie.
 Ja certes ceste honnors n’iert moie,
 Ains iert vostre, je la vous lais.
 — Ha ! biau sire nel dites mais !
 Ice ne porroit avenir ;
 Je ne me puis mais soustenir,
 Si sui atains et sourmenés.
 — Certes, de naient vous penés,
 Fait ses amis et ses compains.
 Mes je sui comquis et atains,
 Ne je n’en di riens por losenge,
 Qu’il n’a el monde si estrange
 Cui je autretant n’en deïsse,
 Ainchois que plus des cops souffrisse. »
 Ainssi parllant est descendus ;
 S’a li uns a l’autre tendus
 Les bras as cops*, si s’entrebaissent,
 Ne de ce mie ne se taissent
 Que chascuns outré ne se claint.
 La ténchons onques ne remaint
 Tant que li roys et li baron
 Viennent courant tout environ ;
 Se les voient encontrejoir,
 Si desirent mout a oïr
 Que ce puet estre et qui chil sont
 Qui si grant joie s’entrefont.
 « Seignor, dist li roys, dites nous
 Qui si a tost mis entre vous
 Ceste amitié et ceste acorde,
 Que tel haïne et tel descorde
 I a hui toute jor eüe.
 — Sire, ne vous iert pas teüe,
 Fait mesure Gauvains, ses niés,
 La meskeance et li meschiés
 Dont ceste bataille a esté.
 Des que chi estes arresté
 Pour l’oïr et pour le savoir,
 Bien iert qui vous en dira voir.
 Sire, Gauvains vostre niés sui ;
 Mon compaignon ne reconnui,
 Monseigneur Yvain, qui est ci,
 Tant que il, a soïe merci,
 Si con Dieu plaut, mon non m’enquist.

—Le feriez-vous pour moi ? demande
 monseigneur Gauvain, ce modèle de douceur.
 Certes, je serais bien fou de l’accepter !
 Cet honneur ne me reviendra pas,
 il sera vôtre.
 Je vous le laisse.
 —Ha, cher seigneur ! N’en parlez plus,
 car cela ne pourrait advenir !
 Je ne puis plus tenir debout,
 tant je suis mal en point et rompu de fatigue !
 —Assurément, vos efforts sont inutiles,
 rétorque son compaignon et ami.
 C’est moi qui suis vaincu et mal en point,
 et je ne le dis pas pour vous flatter,
 car il n’est d’inconnu au monde à qui
 je n’en aurais dit autant,
 plutôt que d’endurer davantage de coups. »
 Tout en parlant ainsi,
 ils sont descendus de cheval,
 puis se jetant dans les bras l’un de l’autre,
 ils s’embrassent, sans pour autant
 cesser de se déclarer vaincus.
 Leur différend se prolonge
 jusqu’à la venue de roi et des barons,
 qui courent les entourer ;
 les voyant se faire fête, ils ont
 grand envie de savoir ce qu’il en est et
 qui sont ces chevaliers se témognant tant de
 joie.
 « Seigneurs, commence le roi,
 dites-nous ce qui a si vite instauré
 entre vous cette amitié et cette entente,
 alors que je vous ai vus
 si haineux et si hostiles toute la journée !
 —Sire, répond monseigneur Gauvain,
 son neveu, on ne vous cachera rien
 de l’insigne infortune à l’origine de ce combat.
 Puisque vous tenez à l’apprendre,
 on ne manquera pas de vous en dire toute la
 vérité. Moi, Gauvain, votre neveu,
 je n’ai pas reconnu mon compaignon,
 monseigneur Yvain que voici,
 jusqu’à ce qu’il s’enquière de mon nom, par sa
 grâce et par celle de Dieu. »

Le Chevalier au lion, traduction de
 Corinne Pierreville, Paris, Champion,
 2016.

➤ **Texte complémentaire G_Le Chevalier au Lion : Gauvain incite Yvain à repartir à l'aventure.**

Alors qu'Yvain vient d'épouser Laudine, il profite des joies de la vie conjugale. Cependant, tout comme Érec, c'est la récréantise qu'il risque. Gauvain le met en garde et l'incite à repartir aux tournois et à l'aventure. Laudine lui accorde un congé après lequel Yvain doit revenir auprès d'elle. Si la prouesse est valorisée, elle demeure toutefois à nuancer : Gauvain est le modèle du chevalier courtois mais aussi séducteur. Le Chevalier au Lion, avec Yvain, réfléchit à la tension entre armes et amour.

Quant li rois ot fait sen sejour
Tant qu'il n'i vaut plus arrester,
Si fist on son oïre aprestier.
Mais il avoient la semaine
Trestuit proïié et mis en paine,
Du plus qu'i s'en porrent pener,
Que il en peüssent mener
Monseigneur Yvain avec eux.
« Comment ! Seroit che or de chix,
Che disoit mesure Gavain,
Qui pour lor fenmes valent mains ?
Honnis soit de sainte Marie
Qui pour empirier se marie !
Amender doit de bele dame
Qui l'a a amie ou a fenme,
Ne n'est puis drois que ele l'aint
Que ses pres et ses los remaint.
Chertes, encore serois iriés
De s'amor, se vous empiriés ;
Que fenme a tost s'amor reprise,
Ne n'a pas tort, s'ele desprise
Chelui qui devient de l'empire
Sire qui pour s'amour empire.
Primes en doit vostre pris croistre.
Rompés le frain et le chavestre,
S'ironz tournoier avec vous,
Que on ne vous apiaut jaloux.
Or ne devés vous pas songier,
Mais le tournoiement paier
Et emprendre a fort jouter,
Quoi que il vous doie couster.
Assés songe qui ne se muet !
Chertes, venir vous en estuet
Sans vous envoyer autre ensengne.
Gardés que en vous ne remaigne,
Biaus conpains, vostre compaignie,
Qu'en moi ne faurra ele mie.
Merveille est comment en nature
Delaisse chou qui tant li dure.

Quand le roi eut tant prolongé son séjour
qu'il ne souhaita plus rester davantage,
il fit à nouveau préparer son voyage.
Mais la semaine durant, tous avaient redoublé
de prières et d'efforts,
le plus possible, afin de pouvoir emmener
monseigneur Yvain avec eux.
« Comment ! demandait monseigneur Gauvain.
Serez-vous à présent de ceux qui perdent leur
valeur à cause de leur femme ?
Que la Vierge Marie déshonore l'homme
qui se marie pour déchoir !
Qui a une belle dame pour amie ou pour
femme doit s'améliorer grâce à elle,
car il est juste qu'elle cesse de l'aimer,
dès lors que sa réputation
et sa gloire périssent.
Certes, l'avoir aimée vous causera
un jour bien des tourments,
si votre renom décline,
car une femme a vite repris son amour
et elle n'a pas tort de mépriser
celui qui devient à cause d'elle le pire de tous,
dans le royaume dont il est le seigneur.
Votre prix doit donc croître plus que jamais.
Rompez le frein et le chevêtre, nous irons
courir les tournois vous et moi, afin de vous
éviter d'être traité de jaloux !
Vous ne devez pas rêvasser, mais fréquenter
les tournois, vous y engager, et tout
abandonner,
quoi qu'il vous en coûte. L'oisif est un songe-
creux !
Assurément, il vous faut venir : rien ne vous en
empêchera. Veillez, cher ami, à ne pas mettre
un terme à notre compagnonnage, car il ne
cessera pas de mon fait. Il est fort surprenant
de voir combien on se soucie d'un bonheur
durable :

Bien adurchist par delaier
 Et plus est duel a ensaier
 Unz petis biens, quant il delaie,
 C'uns grans, qui tout adés ensaie.
 Joie d'onnor qui vient a tart
 Sanle la vert busche qui art
 Et dedans rent plus grant calor
 Et plus se tient en sa valour
 Et* plus se tient de alumer.
 On puet tel chose acoustumer
 Qui mout est grieve a retraire ;
 Quant on le veut nel puet on faire.
 Et pour che ne le di je mie,
 Se j'avoie si bele amie
 Con vous avés, sire compains !
 Foy que je doi Dieu et ses sains,
 Mout a envis le laisseroie.
 A enscient, fax en seroie.
 Mais tel conseille bien autrui,
 Qu'il ne saroit conseiller lui,
 Aussi conme li precheour
 Qui sont desloial tricheour,
 S'ensengnent et dient le bien
 Dont il ne veulent faire rien ! »

l'attente donne plus de saveur au plaisir,
 et il est plus doux de goûter
 un petit bonheur, quand il est différé,
 qu'un grand, expérimenté constamment.
 La joie d'amour qui tarde à venir
 est semblable au bois vert qui,
 une fois enflammé, répand une chaleur
 d'autant plus grande et plus durable
 qu'il a tardé à s'embraser.
 On adopte parfois des habitudes fort difficiles
 à supprimer : quand on le souhaiterait,
 impossible de s'en défaire !
 Mais pour autant, si j'avais une aussi belle
 amie que vous, cher et doux compagnon, par la
 foi que je dois à Dieu et à ses saints, je ne dis
 pas que je la quitterais sans une extrême
 difficulté ! J'en deviendrai fou, certainement !
 Tel donne à autrui de bons conseils qui ne
 saurait se conseiller soi-même, comme les
 prêcheurs, ces débauchés hypocrites,
 enseignant et prêchant le bien qu'ils n'ont
 aucune intention de pratiquer ! »

Le Chevalier au lion, traduction de
 Corinne Pierreville, Paris, Champion,
 2016.

➤ **Texte complémentaire H_ *La Mort Artu* : Gauvain veut affronter Lancelot en duel.**

Après la révélation de l'adultère entre Guenièvre et Lancelot, la reine est conduite au supplice. Lancelot et ses hommes la délivrent du bûcher. Lancelot tue plusieurs chevaliers qui la gardaient dont les frères de Gauvain, notamment Gaheriet, frère favori de Gauvain, qu'il ne reconnaît pas et qu'il appréciait énormément. Gauvain, jusqu'alors ami de Lancelot, entre dans une colère sans fin et rêve de se venger de Lancelot qu'il accuse d'avoir tué ses frères par trahison. Gauvain appelle Lancelot au duel.

Lors vint messire Gauvains au roi et
 s'agenouille devant lui,
 Si li dist : « Sire, ge vos pri et requier que
 vos me doigniez un don. » Et li roi li otroie

Messire Gauvin se rendit auprès du roi et
 s'agenouilla devant lui pour lui dire :
 —Sire, je vous supplie de m'accorder un don.
 Le roi le lui octroya de bon cœur, en homme
 qui ne se doutait de rien.

moult debonerement comme cil qui ne
 savoit quel chose il vouloit requerre,
 Et le prent par la main et l'en lieve ; et
 messire Gauvains l'en mercie moult et puis
 li dist : « Sire, savez vos quel don vos
 m'avez donné ? Vos m'avez otroié que vos
 me pleviroiz vers Lancelot que, s'il me
 puet outrer en champ, vos leroiz le siege et
 vos en iroiz elk roiaume de Logres en tele
 manière que ja tant com vos vivroiz ne
 commenceroiz guerre contre eus. » Quant
 li rois entent ceste nouvele, il fu touz
 esbahiz et dist a monseigneur Gauvain :
 « Avez vos donc emprise bataille
 vers Lancelot ? Par quel conseil feïstes
 vos ceste chose ? – Sire, fet messire
 Gauvains, il est ainsi ; la chose ne puet mes
 remanoir, jusque li uns de nos en gise morz
 ou recreanz. – Certes, biax niés, fet li rois,
 ge sui tant dolenz de ceste emprise que vos
 avez fete que ge ne fui pieça autant
 corrouciez de chose qui m'avenist com ge
 sui de ceste. Je ne sei chevalier el siecle
 vers qui ge ne volsisse mieuz que vos
 eüssiez bataille enprise que vers cestui, car
 nos le connoissons au plus preudome et au
 plus esprouvé de tout le monde et au plus
 esleü que l'en i sache trouver ; por quoi ge
 me crieng tant de vos que sachiez que ge
 volsisse mieuz avoir perdue la meilleur cité
 que j'aie que vos onques en eüssiez parlé.
 – Sire, fet messire Gauvains, la chose est
 tant alee qu'ele ne puet mes remanoir ; et
 s'ele pooit bien remanoir, nel leroie ge en
 nule maniere, car ge le hé si mortelment
 que ge voudroie mieuz morir que ge ne me
 meïsse en aventure de lui ocirre. Car se
 Dex estoit si deboneres qu'il souffrist que
 ge ke oïsse mener a mort et vengier mes
 freres, jamés n'avroie douleur de chose qui
 m'avenist ; et s'il avient qu'il m'ocie,
 toutevoies sera li deus afinez que ge maing
 jor et nuit ; car sachiez que pour a aise
 estre en acune manière, ou morz ou vis, ai-
 je empris ceste bataille.
 -Biax niés, fet li rois, ore en soit Dex en
 vostre aide, car certes vos ne feïstes onques
 emprise dont ge fusse autant esmaiez com
 ge sui de ceste, et a droit, car trop est

Il le prit par la main et l'aida à se relever.
 Messire Gauvain le remercia et lui dit :
 — Sire, est-ce que vous savez ce que vous
 venez de m'accorder ?
 Vous avez accepté de promettre
 de ma part à Lancelot que s'il peut
 me vaincre au combat,
 vous lèverez le siège et vous rentrerez
 au royaume de Logres, après quoi vous ne leur
 ferez plus jamais la guerre de votre vivant.
 À ces mots, le roi fut abasourdi.
 Il dit à messire Gauvain :
 — Vous avez donc arrangé le duel avec
 messire Lancelot ? Qu'est-ce qui vous a
 mis cette idée en tête ?
 — Sire, dit messire Gauvain, c'est ainsi.
 On ne peut plus rien y faire,
 jusqu'à ce que l'un de nous se retrouve
 mort ou hors de combat.
 — Cher neveu, dit le roi, je suis si affligé
 de votre entreprise que rien de ce qui m'est
 arrivé ne m'a jamais autant chagriné.
 Je ne peux pas imaginer de chevalier au
 monde que je ne préférerais pas vous voir
 affronter au combat,
 car nous savons qu'il est le plus valeureux
 et le plus expérimenté qui soit,
 ainsi que le plus exceptionnel que l'on
 puisse trouver. J'ai si peur pour vous,
 sachez-le, que j'aimerais mieux perdre ma
 meilleure cité et que vous n'en ayez jamais
 parlé !
 — Sire, dit messire Gauvain, les choses
 sont allées trop loin, il n'y a plus moyen de
 reculer. Et même s'il était possible de
 reculer, je ne le ferais sous aucun prétexte,
 Je lui voue une haine si mortelle que je
 préférerais mourir que de perdre une
 occasion de le tuer !
 Si Dieu avait la générosité de me laisser le
 tuer et venger mes frères, plus rien ne
 pourrait jamais me faire souffrir. Et s'il me
 tue, au moins, la douleur que j'éprouve
 jour et nuit trouvera sa fin. Sachez-le, si je
 me suis engagé dans ce duel, c'est pour
 trouver la paix, d'une manière ou d'une
 autre, que je meure ou que je vive.
 -Cher neveu, dit le roi, que Dieu vous
 aide ! Jamais une entreprise dans laquelle
 vous vous êtes lancé ne m'a causé autant

Lancelos bons chevaliers et adurez, et vos
l'avez esprouvé en aucune manière, si com
j'ai oï dire a vos meïsmes. »

de détresse que celle-ci, et à juste titre, car
Lancelot est un chevalier excellent et
expérimenté. Vous en avez déjà fait
l'expérience, si j'en crois ce que vous m'avez
dit vous-même.

La Mort le Roi Artu. Roman du XIII^e siècle,
édité par Jean Frappier et traduit par Patrick
Moran, Genève, Droz, 2021.